

LOI RELATIVE A L'ACCELERATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES : ENJEUX ET TECHNIQUES

PRÉREQUIS

- > Aucun

OBJECTIFS

- > Comprendre les enjeux et les objectifs de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.
- > Identifier les obligations légales et les opportunités pour les acteurs du projet
- > Découvrir les solutions techniques disponibles pour répondre aux exigences de cette loi.
- > Connaître les étapes pour intégrer ces solutions dans les projets de construction et de rénovation.

PROGRAMME

Introduction à la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

- > Contexte et motivations de la LOI n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables
- > Présentation des principales dispositions de la loi
- > Impact de la loi et obligations légales des acteurs sur le secteur de la construction et de la rénovation

Le marché des ENR (énergies renouvelables) et les acteurs : responsabilités, obligations et assurances

- > Focus sur le marché international et national
- > Les principaux acteurs du marché et les responsabilités
- > Les différents contrats d'assurance et leurs obligations
- > Les garanties existantes et leurs limites

L'intégration des ENR dans le projet

- > Les différentes solutions en énergies renouvelables existantes :
 - Technologies solaires (photovoltaïque et thermique)
 - Technologies éoliennes
 - Biomasse et biogaz
 - Pompes à chaleur et géothermie...
- > Le coût des ENR :
 - Impact économique
 - Coûts de financement et d'investissement
 - Les aides financières et fiscales existantes au développement des filières et à la création de son projet
 - Rentabilité et retour sur investissement
- > Intégration dans le bâtiment, description et application des solutions à mettre en œuvre et les précautions spécifiques à prendre en cas de risques
- > Études de cas et exemples de projets réussis.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > QCU de validation des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation

PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'ouvrage publics et privés
- > Maîtres d'œuvre

DURÉE

- > 1 jour soit 7 heures

COÛT

- > En inter-entreprises : 840 € HT par personne soit 1 008 € TTC (20% TVA)
- > En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

- > Minimum : 3 personnes
- > Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel ou classe virtuelle: pédagogie expositive (présentation d'exemples illustrés) et active (exercices, études de cas)

LES

- > Connaître les impacts de la loi APER de mars 2023 sur les projets de construction et de rénovation et favoriser l'intégration des énergies renouvelables dans le secteur de la construction et de la rénovation